



# Boite aux lettres

Dernière mise à jour : 18 août 2019

## Lundi 5 août 2019

Nous avons une inquiétude en achetant un terrain, la boite aux lettres ! Le terrain n'ayant pas de numéro, tout paraissait compliqué pour recevoir notre courrier.

Michèle était très inquiète à ce sujet et nous a donc mis en contact avec le voisin le plus proche pour "héberger" notre boite chez lui le temps de faire le nécessaire.



Sachez que si votre terrain à une approche compliquée, que vous avez un chemin de terre pour vous y rendre ou qu'il est trop loin de la route principale, vous risquez de ne pas pouvoir avoir une boite aux lettres, ou bien vous l'aurez mais elle sera très éloignée de votre entrée.

Nous nous sommes donc rendu au centre de tri le plus proche et nous avons expliqué notre situation. Nous n'avons eu aucun problème, l'entrée étant au bord de la route. Ce fut un soulagement, car nous ne nous voyons pas prendre la voiture pour aller chercher quotidiennement notre courrier !

Nous avons donc désormais une adresse légale et recevons bien notre courrier ! :)